Conseil d'école

14 juin 2024

Etaient présents ou représentés :

Collège A : François Purseigle, Jean-Pierre Sarthou, Geneviève Nguyen (P).

Collège B : Valérie Barraud-Didier, Cécile Bonnefont, Julie Bornot.

Collège BIATSS : Jean-Marie Arpizou, Julie Caminade, Benoit Gayssot, Jérôme Silvestre, Virginie Suc Payré.

Collège usagers :

Personnalités extérieures : Julien Couaillier, Guillaume Dhérissard, Nicolas Jeanjean représenté par Johanne Szprendkel (P), Georges Landa, Nathalie Malaval (Visio), Johanne Szprenkel, Nicolas Tousset.

Membres permanents : Olivier Glénat, Pascal Laffaille, Thierry Liboz, Nadine Panis, Benoit Van der Rest.

Invités pour le point 2 : Vincent Burlat, Nemo Peeters, Charly Poulliat.

Invitée pour le point 3 : Elisabeth Payeux (Visio).

Absents excusés : Maritxu Guiresse, Bertrand Pourrut, David Sheeren Sandrine Boyat, Laurent Vezinhet, Catherine Xuereb., Cédric Cabanes, Corine Bayourthe, Pierre-Benoît Joly, Dominique Lagarde, Jean-Baptiste Moussière Mélanie Tisne-Versailles, Clémence Chenu, Clémentine Peyrouset, Maé Vennier-Dole, Pauline Wagner, Stella Zuccarelli.

(P) = Procuration donnée.

Début de la séance à 9h00.

1. Informations générales :

Le Président du conseil d'école, Monsieur Julien Couaillier, ouvre la séance, présente l'ordre du jour ainsi que les dernières informations.
Le Directeur de l'ENSAT, Monsieur Pascal Laffaille, présente les nouvelles personnes du conseil d'école : l'Assistante de direction et appui aux relations internationales de l'école, Nadine Panis, et le Directeur général des services, Olivier Glénat. Monsieur Olivier Glénat se présente car il s'agit de son premier conseil d'école à l'ENSAT. Il a pris son poste de DGS de Toulouse INP en janvier 2024.
Le DGS résume le processus électoral relatif au renouvellement des instances CA, CR et CFVU, élections qui ont eu lieu les 28 et 29 mai par vote électronique. La participation a été

en hausse par rapport aux votes précédents et le vote électronique permet la simplicité du dépouillement. Une réunion préparatoire a eu lieu pour élire les personnalités extérieures dites qualifiées du CA le 13 juin. Le processus électoral continue avec l'élection de la présidence le 2 juillet, le dépôt des candidatures à la présidence est possible jusqu'au 21 juin à 12h00. Le 9 juillet auront lieu l'élection du VP CA et du VP étudiant du CA. Les 10 et 11 juillet, auront lieu l'élection des VP CR et VP CFVU.

Cécile Bonnefont demande s'il y a des points concernant l'actualité de l'ENSEEIHT. Olivier Glénat répond par la négative. Il était prévu un conseil exceptionnel le 21 juin qui a été annulé. Le conseil du 28 juin pour la gestion courante de l'école est maintenu.

Point sur l'actualité de l'ENSAT :

- Changement du nom de marque de l'école (AgroToulouse)

Présentation de la base du nouveau logo à associer au logo de Toulouse INP. Des ajustements sont proposés en séance, notamment la suppression de « L' » devant AgroToulouse : il a été décidé de le retirer de tous les éléments de communication.

La présentation définitive du logo AgroToulouse se fera le 10 juillet lors de l'assemblée générale de l'école.
Le nom « AgroToulouse » est déjà déposé. Il reste à associer à ce dépôt le logo figuratif et ses couleurs.

Ce logo sera décliné au niveau du site internet, des réseaux sociaux et en goodies ensuite. L'objectif étant d'être prêts à la rentrée pour sa diffusion et la présentation aux étudiants.

- Evènements depuis le dernier CE

- Visite le 29 février 2024 de, M. François Hollande,ancien Président de la République ;
- Visite le 29 avril 2024 de Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée auprès du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire au CROUS de AgroToulouse dans le cadre de la Loi Egalim. Elle a déjeuné avec les élèves, et est restée l'après-midi pour une réunion de travail avec les représentant agricoles à l'école. Le retour des élèves est positif ;
- Remise des diplômes Ingénieur Agronome : 24 mai 2024, avec la présence du député M. Laurent Esquenet-Goxes (10ème circonscription de la Haute Garonne). Discussion sur la nouvelle loi d'orientation agricole. Réflexion d'associer ce type d'évènements avec des partenaires au sens large du terme ;
- Conférence sur le changement climatique, enjeux et solutions en viticulture et œnologie le 31 mai 2024 dans le cadre de la redynamisation de la vie étudiante du DNO. Cet évènement a été organisé par les élèves ;

- Les journées du numérique raisonné du 3 au 14 juin 2024. L'école participe à un projet avec Agreenium sur le volet numérique autour de l'enseignement. Notamment, des ateliers de la fresque du numérique ont été réalisés ainsi qu'une conférence-débat et des d'autres ateliers thématiques avec les étudiants de 1ère année ;
- Journées Nationales de l'Agriculture le 7 juin 2024 avec GreenSAT, la commune d'Auzeville et l'Ecole comestible où les jeunes élèves du primaire de la commune ont appris à produire des produits fermentés non alcoolisés : sirops, yaourts, pain ;
-
- Nomination de M. Olivier Rousset en tant que DRAAF Occitanie le 10 juin. Un rendez-vous est prévu avec les directeurs de AgroToulouse, ENSFEA, ENVT et lycée agricole d'Auzeville fin août ;
- Jeudi des abattoirs le 13 juin 2024. Visite commentée de l'exposition « Artistes et Paysans : battre la campagne ». Conférence animée par M. François Purseigle à 18h30 sur la thématique : Images et imaginaires agricoles, entre fantasmes et réalités ;
- Remise des diplômes du DNO le 28 juin 2024 à 16h à AgroToulouse (la cérémonie de remise du DNO se fait en alternance, 1 an à la faculté de Pharmacie, 1 an à AgroToulouse). Gala des étudiants ensuite dans un château dans le Fronton ;
- Dernier évènement avant les congés d'été, l'Assemblée Générale d'été : le 10 juillet 2024 matin suivie d'un repas organisé en commun le midi avec l'ENSFEA pour apprendre à mieux se connaître dans le cadre de la future convention de partenariat en cours de finalisation.

- Fermeture administrative AgroToulouse : dernière semaine de juillet et 2 premières semaines d'août (possibilité de dérogation pour nécessité de service). Procédure mise en place comme chaque année pour éviter les travailleurs en situation isolée.

Benoît van der Rest explique qu'il participe à son dernier conseil d'écolecomme Directeur adjoint suite à son élection au CA de Toulouse INP pour laquelle il a été tête de liste Afin d'exercer pleinement un mandat d'élu au CA et à ce titre, il met fin à sa responsabilité de Directeur adjoint de l'école. C'est l'occasion pour le Directeur de renouveler l'équipe de Direction et de voir comment la renforcer pour la prochaine rentrée universitaire. Benoît van der Rest conservera certaines fonctions (projet HERCULE, responsable des Relations Internationales).
Pascal Laffaille le remercie pour toutes ces années de partenariat au niveau de l'école.

2. Enjeux de la structuration locale d'une unité de recherche spécialisée dans les sciences des plantes et de leurs environnements :

Présentation du projet par Nemo PEETERS, DR INRAE, directeur adjoint du LIPME et candidat pour être DU de la future unité.

Ce projet de fusion vise à donner une meilleure visibilité nationale et internationale des UMR LRSV et LIPME et de la FRAIB qui sont spécialisés en biologie des plantes au sens large => projet de création de l'UMR TPS (Toulouse Plant Science) avec comme tutelles INRAE, CNRS, UT3 et Toulouse INP.
Equipe candidate pour porter un projet à l'HCERES et devant les tutelles : Nemo PEETERS, Vincent BURLAT, Pierre-Marc DELAUX et Cécile POUZET.
Calendrier pressenti : convergence des process en 2025-2026, création prévue de TPS au 1er janvier 2027.

Ce projet n'est pas venu des tutelles, mais des directions des unités. Le processus a impliqué tout le monde depuis un an dans une logique de synergie et impliquera tout le monde par la suite. Ce projet permettra également de régler des problèmes de gestion des bâtiments par les tutelles, de rationnaliser l'utilisation des surfaces.

Pascal Laffaille est très favorable à ce projet qui est positif pour AgroToulouse, associée à cette nouvelle unité.

Guillaume Dhérissard demande si cette fusion ouvrira de nouveaux champs de recherche.
Nemo Peeters répond que ce sera le cas, grâce à un axe important sur les plantes agronomiques. Cela se faisait déjà mais la fusion permettra une plus grande dynamique, notamment plus en lien avec la tutelle INRAE et l'école d'agronomie qu'est AgroToulouse.

Virginie Payré Suc souligne un point de vigilance suite à l'expérience de la fusion des UMR LEFE et EDB pour créer le CRBE au 1er janvier 2024 (difficultés de se positionner suite aux changements pour les agents des services supports à la recherche).
Nemo Peeters répond qu'il souhaite être très en contact avec les RH des tutelles pour une dynamisation des équipes et accompagner au mieux les personnels dans le changement et la réorganisation.

Benoît van der Rest ajoute un dernier point sur l'opportunité de développer l'enseignement en sciences végétales en S8 et S9. Mais ce projet n'est pas dépendant de cette dimension d'enseignement. C'est une opportunité à saisir avec nos collègues des autres tutelles.

Si retour positif des tutelles après le 5 juillet, présentation du projet le 11 juillet en AG, suivi d'un vote de confiance.

Pascal Laffaille dit qu'il est disponible pour accompagner et aider.
Le DGS pourra également accompagner pour permettre à avoir un sens de ce développement pour le collectif.

3. Restitution du conseil de perfectionnement :

Retour de la réunion du Conseil de Perfectionnement du 27 mars 2024 par la présidente du conseil de perfectionnement, Elisabeth Payeux, directrice de l'Institut Carnot AgriFood Transition et alumni d'AgroToulouse. *Voir le diaporama pour la liste des membres du conseil de perfectionnement et la présentation des recommandations*

Thème étudié : « Quelles seront les compétences de l'ingénieur Agro en 2030 ? »

La Direction de l'école a fourni un certain nombre de documents de présentation et éléments permettant au conseil de perfectionnement de se familiariser. Cela a permis à tous les membres du conseil de repenser sur comment former les étudiants de demain.

Jean-Pierre Sarthou recommande de veiller à éviter l'effet silo en 3ème année au sein des spécialisations, en maintenant les transversalités avec des modules en commun avec d'autres spécialisations.

Guillaume Dherissard fait part de son expérience de recruteur. Il souligne que l'essentiel de demain se fera dans 3 compétences essentielles : relier les connaissances, penser les controverses et s'ouvrir au monde dans sa complexité ? Cela est possible non seulement en faisant des ponts entre les disciplines mais aussi en repensant l'ingénierie de la formation pour être agile dans la complexité et les transitions en cours.

Julien Couaillier explique que dans le cadre d'Agreenium, l'AMI CMA « Avenir agro » vise à travailler un méta référentiel de compétences avec écoles d'agro privées, publiques, et avec tous les recruteurs. Un des objectifs est d'essayer de monter au niveau d'Agreenium un méta-référentiel de compétences que chaque école pourra se saisir. La CTI doit passer l'année prochaine. L'approche par compétences est un vrai actif au sein d'AgroToulouse, qui se déploie dans d'autres écoles d'agro.

Julien Couaillier et Pascal Laffaille remercient Elisabeth Payeux d'avoir accepté de présider le conseil de perfectionnement.

4. Etat d'avancement des partenariats :

Julien Couaillier explicite l'enjeu de renforcer l'appartenance d'AgroToulouse au niveau régional, national et international et positionner sa trajectoire. Pascal Laffaille s'excuse de l'envoi tardif des conventions à valider.

Le 1er sujet concerne Agropolis International. Le GIS Toulouse Agri-Campus est actuellement une structure en dormance. Agropolis International est une structure de type associatif beaucoup plus agile notamment en termes de RH et soutien sur les projets. Cette structure est très structurée et très active dans la partie Est de l'Occitanie. L'objectif est de dissoudre Toulouse Agri-Campus pour que les membres (dont lAgroToulouse) puissent intégrer Agropolis International pour le 1er janvier 2025.

Les statuts ont été réécrits et sont encore au stade de projets. Ils doivent être votés en AG exceptionnelle d'Agropolis International fin 2024. Actuellement, il est proposédeux pôles, Occitanie Est et Occitanie Ouest, avec 2 co-présidents, l'un côté Est et l'autre côté Ouest mais une seule structure et une seule direction. Depuis 5 ans, il n'y a plus de salariés permanents au sein de Toulouse Agri-Campus.

Le coût de ladhésion à l'association est de 0€ en 2024 ; 3000€ en 2025 ; 6000€ à partir de 2026, ce sera le tarif définitif pour la suite.

Jean-Pierre Sarthou : l'adhésion à Agropolis International et Agreenium est-elle possible ?

A mettre en relation avec l'adhésion à Agreenium dont le coût est de 12000€ par an. Sauf en 2023 et en 2024 (6000€), grâce au fonds de roulement important, suite aux différentes phases de confinement qui ont ralenties les différents projets à déployer.

Êtes-vous favorable à la transformation de Toulouse AgriCampus et à l'intégration à Agropolis International ?

VOTE : Approuvé à l'unanimité

Le 2ème sujet sur lequel nous travaillons est la création Campus de l'Agroécologie et des Transitions (CAT).

La convention ne peut pas être présentée car elle est dans les mains du service juridique de INRAE pour la faire passer ensuite aux tutelles. Le retour de l'INRAE devrait être présenté pour le prochain Conseil de l'Ecole. Il n'y a pas d'échange financier dans cette convention mais mutualisation de biens et de moyens.

Le 3ème sujet concerne la convention avec l'Institut Agro : convention définitive sera voté par le CA de l'Institut Agro dans une semaine puis par le CA de Toulouse INP en juillet. Durée de 3 ans tacitement reconductible avec une clause de revoyure.

Julien Couaillier : cela permet de renforcer le sentiment d'appartenance à la famille des écoles d'agro publiques et de développer des projets communs.

Approuvez-vous la convention d'association entre l'Institut Agro et AgroToulouse ?

VOTE : Approuvé à l'unanimité.

Jérôme Silvestre demande de réaliser un bilan des différents investissements réaliser par l'école pour mesurer s'il n'y a pas de risques de dispersion et d'identifier la charge de travail des différents personnels impliqués dans les différents projets et partenariats de l'école.

Pascal Laffaille précise qu'une évaluation et un retour d'expérience seront réalisés sur chacune des conventions.

5. Bilan admissibilité concours du SCAV campagne 2024

Thierry Liboz présente l'état des concours du SCAV (*voir diaporama pour les détails*).Pascal Laffaille précise que le coût l'année dernière du SCAV était de 63 000 € et que pour cette année il nous a été demandé environ 30 000 € de plus, soit un budget en net augmentation. Cela représente un coût moyen de 580 € par élève recruté. La stratégie de diversification des voies de recrutement est donc à poursuivre, en bonne intelligence avec les autres concours et le MASA. Travail en cours sur la mise en place de trois conventions bi-parties pour pouvoir recruter directement les élèves du lycée agricole d'Auzeville pour entrer sous le statut FISA. Différentes voies imaginées :

- 1ère voie BTSA. En 1ère année, sensibiliser aux métiers de l'agronomie pour attirer les étudiants à entrer dans une école d'ingénieur agronome ;
- Et en 2ème année, cours complémentaires sur matières sciences de l'ingénieur.

2ème voie, intégrer dees étudiants post-BTSA.

3ème voie BCPST et TB.

Proposition de 5 places ouvertes pour chacun des parcours.

Convention sur 3 ans avec un bilan au bout de 3 ans. Ce dispositif est en discussion avec la DGER.

Approuvez-vous le parcours 1 (BTSA vers AgroToulouse sous statut FISA) ?

VOTE Parcours 1 : Approuvé à l'unanimité

Approuvez-vous le parcours 2 (Post BTSA vers AgroToulouse sous statut FISA et FISE) ?

VOTE Parcours 2 : Approuvé à l'unanimité

Approuvez-vous le parcours 3 (CPGE vers AgroToulouse sous statut FISA) ?

VOTE Parcours 3 : Approuvé à l'unanimité

6. Recrutement BIATSS et Enseignants-Chercheurs

Voir diaporama, point non présenté en séance par manque de temps.

7. Enquête insertion des diplômés 2021-2022-2023

Présentation par Benoît van der Rest. Enquête déjà présentée aux directeurs de départements et aux membres du CEVE. Enquête qui pose cette année un certain nombre de questions.

Il précise que l'enquête d'insertion des diplômés est une obligation pour toutes les écoles d'ingénieurs ; c'est une demande de la CTI. C'est une mine d'informations sur le devenir des futurs diplômés et l'amélioration au fil de l'eau de notre formation. C'est donc un outil de pilotage important.

3 indicateurs à la baisse : CDI, salaire, taux net d'emploi à 6 mois.

Saturation des emplois l'an dernier selon la CGE : la majorité des emplois ont été pourvus dans l'année, donc moins d'offres disponibles. Parmi nos élèves, 19% des personnes en recherche d'emploi ont déjà refusé au moins 1 offre.
Il faut également souligner que le coaching des étudiants pour négocier leur premier salaire porte ses fruits : il y a parité sur les salaires hommes/femmes.

8. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, à 11h55 la séance est levée.